

COMMUNE DE BERNEX  
GENÈVE



Mairie : Tous les jours sauf le samedi  
de 08.30 à 12.00  
de 14.30 à 17.30

Les Conseillers Administratifs reçoivent  
sur rendez-vous  
Tél. 57 10 38

TRAVAU  
Reçu 25 SEP. 1974

P			
1		2	
11.		3	
12.		4	
d		5	

*Demi  
n° cl*

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
Service de l'Aménagement  
à l'intention de M. GAINON

Case postale

1211 GENEVE 8

1233 BERNEX, le 19 septembre 1974

Notre réf. : JD.S./nc  
Votre réf. : 3211.db

Concerne : - Dénomination d'artères à Lully

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 28 août 1974, dont le contenu a retenu toute notre attention.

En réponse, nous vous proposons de baptiser le chemin reliant les chemins des Bullets et de Chambert :

Chemin de la Barge

*ACE min CV53643*

En ce qui concerne l'artère reliant la route de Certoux au chemin de la Léchaire, nous vous signalons que celle-ci n'est pas encore réalisée et qu'actuellement le terrain prévu à cette intention est cultivé. Par conséquent, nous vous proposons de la nommer lorsqu'elle sera créée.

En espérant avoir ainsi répondu à votre requête, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Aménagement

R-25 SEP. 1974

AHa		
FPa	<i>✓</i>	
JC		
MD		
GG	<i>✓</i>	
RS		

Le Conseiller administratif  
délégué



Jean-Denis SCHMITT